

Rapport annuel 2008

15 mai 2009

Note :

Ce rapport annuel d'activités du Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore a été préparé par Transfert Environnement, puis révisé et complété par les membres du Comité.

Transfert Environnement, une entreprise de communication environnementale indépendante, a collaboré à la création du Comité de vigilance, anime les séances du Comité et réalise les comptes-rendus des réunions.

Ce rapport annuel comprend une brève présentation du Comité de vigilance et de ses activités. Les principaux dossiers abordés par les membres y sont aussi décrits, de même que les résultats des travaux réalisés par le Comité.

TABLE DES MATIÈRES

1.	CONTEXTE	3
2.	ACTIVITÉS DU COMITÉ	6
3.	PRINCIPAUX DOSSIERS ABORDÉS	7
3.1	LES PLAINTES DES CITOYENS	7
3.2	LES VISITES DU MDDEP	10
3.3	LA GESTION DES EAUX SOUTERRAINES ET L'IMPACT DU SITE SUR LES PUIITS À PROXIMITÉ	11
3.4	LA VOCATION DE LA ZONE TAMPON DU SITE	12
3.5	LE SUIVI DES ACTIVITÉS DU SITE	12
4.	RÉSULTATS DES ACTIVITÉS DU COMITÉ DE VIGILANCE.....	13

1. CONTEXTE

Le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore a été mis en place le 26 septembre 2006. Il vise à associer de plus près la communauté au suivi des activités de Waste Management (WM). Son mandat a été précisé le 5 décembre 2006 lors de la première réunion officielle.

Ce mandat est le suivant :

- Faire des recommandations sur :
 - Le fonctionnement des installations;
 - L'atténuation des impacts sur l'environnement;
- Informer sur :
 - Les opérations du site;
 - Les projets de développement;
- Veiller à la conformité du lieu d'enfouissement avec les normes en vigueur.

Le Comité rassemble des citoyens intéressés, notamment des résidents du voisinage, des gestionnaires municipaux, des agriculteurs, des organismes socio-économiques et des groupes environnementaux. Cette représentativité permet d'assurer une bonne diffusion de l'information, une expression diversifiée d'opinions, des échanges riches en points de vue et une évaluation sérieuse des problèmes soulevés. La composition du Comité peut changer en fonction de l'intérêt de ses membres ou de leur statut dans l'organisme qu'ils représentent.

Des représentants de WM sont présents aux rencontres du Comité afin de répondre aux questions des membres et de fournir le soutien technique nécessaire à son bon fonctionnement. À la suite de chaque réunion, un compte-rendu est rédigé et vérifié par les membres. Il est ensuite envoyé à la MRC de Drummond.

Fin 2008, le Comité était composé de 16 membres :

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom
Représentants du voisinage	Président	M. Jean-François Milot
	Citoyen	M. Serge Côté
	Citoyenne	Mme Sylvie Bouchard
	Club du Faisan (président) (voisin au site)	M. Daniel Ferland / Mme Madeleine Proulx (Substitut)
	Citoyenne	Mme Diane Faucher
	Citoyen	M. Michel Fontaine
	Citoyen	M. Réal Lemire
Représentants du milieu municipal	MRC Drummond	Fonctionnaire : M. Michel Gagnon / Mme Anick Verville (substitut)
		Élu : M. Robin Doré (Maire de St-Lucien) M. Gilles Watier (Maire de St-Eugène)
	Ville de Drummondville	Fonctionnaire : M. Roger Leblanc
		Élu : M. Denis Chamberland (district 11) / Mme Denise Picotin (district 10)
Représentants des groupes environnementaux	COGESAF	Mme Stéphanie Martel (Directrice générale)
	Bloc Vert	Mme Marie-Pascale Duvieusart
	Conseil Régional de l'Environnement du Centre du Québec (CRECQ)	M. Camil Lauzière
Représentants des organismes socio-économiques	Chambre de Commerce de Drummondville	M. Guy Gauthier
Représentant du milieu agricole	UPA	M. Denis Vadnais

Représentants de Waste Management		
Représentants du site	Directeur général des lieux d'enfouissement au Québec	Daniel Brien
	Directeur de l'ingénierie et de l'environnement	Ghislain Lacombe
	Directeur des opérations du site de Saint-Nicéphore	Michel Beauchemin
	Directeur des affaires publiques	Martin Dussault
	Coordonnateur des relations communautaires	Hugues Vincelette

Animateur	<i>Transfert Environnement</i>	André Delisle et Stella Anastasakis
Rapporteurs	<i>Transfert Environnement</i>	Alex Craft, Cédric Bourgeois, Alexandra Boileau et Marie-Noëlle Sergerie

Certaines personnes-ressources ont également été invitées lors des réunions. Au cours de l'année 2008, les personnes suivantes ont participé à l'une ou l'autre des réunions :

Organismes	Personnes ressources	Sujets abordés
Golders et Ass.	M. Jimmy Côté	Qualité des eaux souterraines
TECSULT	Mme Marie-Claude Wilson	Suivi sur l'inventaire des puits privés
Commission scolaire des Chênes	M. Yvan Aubé	Projet de CFER

Le présent rapport annuel rend compte des activités du Comité pour l'année écoulée. Tout comme pour les comptes-rendus des réunions, le rapport annuel est également accessible au public par le biais de la MRC de Drummond. Cela contribue à faire connaître le Comité à la population, à augmenter sa visibilité et son rayonnement, de même qu'à valoriser les résultats obtenus sur les divers dossiers.

Le contenu porte sur les activités et les principaux dossiers traités lors des différentes réunions tenues tout au long de l'année 2008. Les actions de suivi effectuées et en cours sont aussi présentées.

2. ACTIVITÉS DU COMITÉ

Le Comité de vigilance de Saint-Nicéphore s'est réuni à quatre reprises durant l'année 2008 soit le 19 mars, le 11 juin, le 17 septembre et le 3 décembre. Au cours de ces réunions, de nombreux sujets ont été abordés :

Date	Sujets traités
Réunion du 19 mars 2008	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport d'activités <ul style="list-style-type: none"> • Registre des plaintes • Registre des visites du MDDEP ➤ Présentation sur la gestion des eaux souterraines ➤ Approbation du rapport annuel 2006-2007 ➤ Proposition d'activités communautaires ➤ Nomination du président
Réunion du 11 juin 2008	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport d'activités <ul style="list-style-type: none"> • Registre des plaintes • Registre des visites du MDDEP • Diffusion du Rapport annuel 2006-2007 ➤ Présentation sur la conformité du site au nouveau REIMR ➤ Projet d'inventaire des puits ➤ Proposition d'activités communautaires
Réunion du 17 septembre 2008	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport d'activités <ul style="list-style-type: none"> • Registre des plaintes • Registre des visites du MDDEP • Planification de la visite des zones tampons • Diffusion du Rapport annuel 2006-2007 • Retour sur la journée « portes ouvertes » ➤ Présentation sur l'inventaire des puits privés
Réunion du 3 décembre 2008	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport d'activités <ul style="list-style-type: none"> • Registre des plaintes • Registre des visites du MDDEP • Retour sur la visite du site du 17 septembre • Renseignements sur le passé régional de la situation de la qualité de l'eau ➤ Présentation du projet de CFER ➤ Protocole d'échantillonnage des puits ciblés ➤ Demande d'appui à un projet de caractérisation des eaux souterraines ➤ Certification du Wildlife Habitat Council (WHC)

3. PRINCIPAUX DOSSIERS ABORDÉS

Parmi les nombreux sujets abordés en 2008, les dossiers principaux sont les plaintes reçues, les visites du MDDEP, la gestion des eaux souterraines, l'impact du site sur les puits à proximité, l'utilisation de la zone tampon du site pour des activités communautaires et le suivi des activités au site. Étant donné que la majorité des plaintes concernaient les odeurs générées par le site, ce thème a été un sujet d'intérêt et une préoccupation du Comité tout au long de l'année 2008.

3.1 Les plaintes des citoyens

Certains citoyens émettent des plaintes à l'égard du lieu d'enfouissement à la municipalité de Drummondville, auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) ou directement auprès de WM. Ces plaintes sont traitées par l'entreprise qui met en œuvre des mesures pour régler le problème le cas échéant. Lors des réunions du Comité, WM expose chacune de ces plaintes aux membres ainsi que les correctifs mis en place. Les membres du Comité peuvent en discuter et fournir des recommandations à WM pour limiter les nuisances pour la population locale. Le tableau suivant présente la date et la nature de la plainte ainsi que les mesures correctives mises en place. De plus, à la suite d'une demande des membres du Comité lors de la réunion du 19 mars, le registre des plaintes présente également les conditions météorologiques existantes au moment de la plainte. Cette information a pour but de mieux comprendre les facteurs favorisant certaines plaintes, notamment lorsqu'il est question de problèmes d'odeurs.

21 plaintes ont été reçues en 2008. Toutefois, plusieurs de ces plaintes ont été formulées par différents plaignants, mais pour la même problématique.

Date	Nature de la plainte	Conditions météo	Explication et mesure(s) corrective(s)
Février 2008	Plusieurs camions d'un transporteur passent par la ville de Drummondville (boulevard Saint-Joseph) au lieu d'emprunter la Route Caya. Tous les camions, petits ou gros, devraient prendre la 55 au lieu de traverser la ville sur le boulevard Saint-Joseph.	--	Un agent de sécurité complète un avis d'infraction. Le directeur des opérations du site en informe ensuite le transporteur, qui doit corriger la situation.
28 février 2008	Pare-brise brisé par une roche provenant d'un camion sur le boulevard Saint-Joseph. Arrivée entre 14 et 16 h le 27 février.	--	Une attention particulière sera portée à la présence de pierres à l'entrée du site et au nettoyage.

Date	Nature de la plainte	Conditions météo	Explication et mesure(s) corrective(s)
4 avril 2008	Une voisine a vu du feu sur le site et a alerté les pompiers, elle a finalement découvert que les flammes provenaient de la nouvelle torchère. Elle soulève également un problème d'odeurs.	--	Nous avons démarré la vieille torchère pour baisser le débit sur la nouvelle et un spécialiste de l'entreprise a procédé à des tests et des modifications sur la torchère.
8 avril 2008	Odeurs la nuit	Pluie, vent est à 4 km/h	Vérification de la torchère, du vacuum, du front de déchets et du recouvrement. Remise en marche du système de neutralisant d'odeurs.
24 avril 2008	Odeurs de déchets la nuit	Pluie	Vérification de la torchère, du vacuum, du front de déchets et du recouvrement. Remise en marche du système de neutralisant d'odeurs.
17 mai 2008	Saletés sur le Boulevard Saint-Joseph (plainte acheminée par l'entremise d'un conseiller municipal)	--	L'asphalte a été nettoyé dans la semaine du 2 juin.
24 juin 2008	Très fortes odeurs dans le jour	Vent ouest 6 km/h	--
11 juillet 2008	Odeurs de déchets à la suite de la reconstruction du grand talus côté ouest dans les cellules 7 et 8	Vent ouest	Recouvrement final du talus interrompu en raison des fortes pluies. Remise en marche du système de neutralisant d'odeurs.
15 juillet 2008	Odeurs de déchets à la suite de la reconstruction du grand talus côté ouest dans les cellules 7 et 8	Vent ouest, brume	Recouvrement final du talus interrompu en raison des fortes pluies.
19 juillet 2008	Odeurs fortes par moment	Pluie, petite brise	Recouvrement final du talus interrompu en raison des fortes pluies.
28 juillet 2008	Odeurs très fortes à cause des pluies abondantes	Pluie, vent ouest 10 km/h	Recouvrement final du talus interrompu en raison des fortes pluies.
28 juillet 2008	Odeurs fortes à cause des pluies abondantes	Pluie, vent ouest	Recouvrement final du talus interrompu en raison de fortes pluies.
29 juillet 2008	Odeurs fortes à cause des pluies abondantes	Pluie, vent nord 10-12km/h	Recouvrement final du talus interrompu en raison de fortes pluies.

Date	Nature de la plainte	Conditions météo	Explication et mesure(s) corrective(s)
29 juillet 2008	Odeurs fortes à cause des pluies abondantes	Pluie, vent nord 10-12 km/h	Recouvrement final du talus interrompu en raison des fortes pluies.
30 juillet 2008	Odeurs fortes à cause des pluies abondantes	Pluie, vent ouest	Recouvrement final du talus interrompu en raison des fortes pluies.
11 août 2008	Odeurs de déchets en avant-midi	Faible vent sud	Recouvrement final du talus interrompu en raison des fortes pluies.
21 août 2008	Odeurs très fortes de déchets à cause de la pluie	Vent nord-ouest 13 km/h	Recouvrement final du talus interrompu en raison des fortes pluies.
21 août 2008	Odeurs de déchets à cause de la pluie.	Vent ouest 4 km/h	Recouvrement final du talus interrompu en raison des fortes pluies.
25 août 2008	Odeurs de déchet (24 août)	Pluie, vent ouest 9 km/h	Recouvrement final du talus interrompu en raison des fortes pluies.
6 novembre 2008	Odeurs	Beau, pas de vent	Recouvrement journalier appliqué plus tôt sur le front de déchets.
29 novembre 2008	Odeurs	Frais, nuageux, sans précipitation	Vérification de nos installations, rien d'anormal n'a été découvert.

Durant l'année 2008, 17 des 21 plaintes reçues concernaient des problèmes d'odeurs. Dans le cas de 11 de ces plaintes, les odeurs étaient causées par une interruption du recouvrement final du front de déchets en raison de trop fortes pluies. Dans les autres cas, une vérification des installations a été effectuée et des mesures correctives ont été mises en place, soit la mise en marche du système de neutralisant d'odeurs ou le recouvrement du front de déchets plus tôt que prévu. Dans plusieurs cas les plaignants ont été contactés afin d'effectuer un suivi sur l'efficacité de la mesure corrective. De plus, WM s'est engagé à avertir le voisinage lorsqu'un problème d'odeurs peut possiblement survenir.

En ce qui a trait au passage de plusieurs camions transportant de déchets en ville, sur le boulevard Saint-Joseph, plutôt que par la route 55, WM a avisé le transporteur concerné, ce qui a permis de corriger la situation.

La deuxième plainte reçue en 2008 concernait des dommages au pare-brise d'une voiture qui suivait un camion de transport de déchets. Le bris a été causé par une roche coincée dans les roues du camion à la suite de son entrée au site d'enfouissement. WM s'est engagé à porter une attention particulière à la présence de pierres à l'entrée du site.

La plainte reçue le 4 avril était due à quelques problèmes rencontrés avec le réglage de la torchère à flamme invisible (combustion à l'intérieur de la torchère). Une voisine ayant vu une flamme sortir de la torchère, a cru qu'il y avait le feu sur le site d'enfouissement. WM a contacté le fournisseur qui a déclaré qu'il n'y avait pas de danger comme tel sur le site et pour les gens aux alentours. Afin de régler rapidement ce problème, WM a temporairement envoyé une partie des gaz vers la vieille torchère, réduisant ainsi les risques de sortie de flamme sur la torchère actuelle. Le fournisseur est ensuite passé pour effectuer les réparations nécessaires ce qui a permis d'améliorer la combustion et de régler ainsi ce problème.

Concernant la plainte du 17 mai, une accumulation anormale de saletés a été constatée sur le boulevard Saint-Joseph, à l'entrée du site. WM a procédé au nettoyage de l'entrée de son site et de quelques kilomètres de route de chaque côté de cette dernière.

Finalement, le registre des plaintes comprendra en 2009 une nouvelle donnée, soit la provenance de la plainte pour que le Comité puisse avoir une meilleure idée des secteurs touchés par les problématiques.

3.2 Les visites du MDDEP

Les membres du Comité ont demandé à WM à être informés des visites du site effectuées par les inspecteurs du MDDEP. WM présente donc au Comité une version mise à jour du registre des visites du MDDEP à chacune des réunions. En tout, 18 inspections ont été effectuées par le MDDEP durant l'année 2008, soit :

Date	Raison de la visite
17 janvier 2008	Visite de routine
8 février 2008	Visite de routine
26 février 2008	Visite de routine
18 mars 2008	Visite de routine
14 avril 2008	Visite de routine
29 avril 2008	Visite de routine
22 mai 2008	Visite de routine
3 juin 2008	Analyses d'eau
18 juin 2008	Visite de routine
11 juillet 2008	Visite avec citoyenne pour plainte d'odeurs
20 août 2008	Visite de routine
26 août 2008	Visite de routine

Date	Raison de la visite
16 septembre 2008	Visite de routine
29 septembre 2008	Visite de routine
17 octobre 2008	Visite de routine
30 octobre 2008	Visite de routine
19 novembre 2008	Visite de routine
20 novembre 2008	Visite de routine

16 des 18 visites effectuées par le MDDEP étaient des visites de routine, pour lesquelles WM n'est pas avisé à l'avance, et au cours desquelles le MDDEP peut vérifier l'efficacité du captage du biogaz, la réception et le contrôle des déchets, le recouvrement final, l'enfouissement, le registre, etc.

La visite effectuée le 3 juin avait pour but d'effectuer une analyse d'eau. En effet, le MDDEP procède, conjointement avec WM, à des campagnes annuelles ou bisannuelles d'échantillonnage de l'eau du site d'enfouissement. Les résultats de cette analyse respectant les normes, aucun correctif n'a été demandé par le MDDEP.

La visite effectuée le 11 juillet 2008 a eu lieu à la suite de la plainte d'une citoyenne pour des problèmes d'odeurs. La plainte avait été logée auprès du MDDEP directement. WM en a été avisé au moment de la visite.

3.3 La gestion des eaux souterraines et l'impact du site sur les puits à proximité

À plusieurs reprises au cours des rencontres de l'année 2008, la gestion des eaux souterraines et l'impact que pouvait avoir le site sur les puits d'approvisionnement en eau potable à proximité ont été abordés.

Un portrait global de la gestion des eaux souterraines a d'abord été présenté en début d'année. M. Jimmy Côté, de Golder et Ass., a introduit tout le contexte hydrogéologique aux membres du Comité. Les discussions qui ont suivi ont porté principalement sur la perméabilité du sol, l'écoulement des eaux, les bassins de traitement, les normes de qualité des eaux souterraines et les risques de fuites à travers le système d'imperméabilisation.

À la suite de cette présentation, le Comité a demandé qu'un projet d'inventaire des puits soit mis sur pied pour évaluer les types de puits à proximité du site, leur utilisation et leurs caractéristiques. Le projet s'est réalisé et tous les puits dans un rayon de 3 km du site ont été répertoriés par la firme TECSULT. Les résultats ont été présentés au Comité, qui a alors

convenu de procéder à l'échantillonnage de quelques-uns des puits recensés en aval hydrique du site. L'échantillonnage comprendra également un puits « témoin » en amont hydrique du site, ce qui permettra de déterminer l'impact du site sur les eaux souterraines. Le protocole d'échantillonnage (emplacement des puits échantillonnés, paramètres pris en compte, etc.) a déjà été présenté au Comité lors de la dernière rencontre de l'année 2008. Les résultats seront disponibles en 2009 et ils seront présentés au Comité.

3.4 La vocation de la zone tampon du site

À l'automne 2007, WM a organisé une visite de l'un de ses sites d'enfouissement aux États-Unis, soit le « Twin Bridges Landfill » à Danville dans l'Indiana. Il s'agissait de présenter aux élus locaux et aux gestionnaires municipaux de Drummondville la possibilité d'utiliser à des fins communautaires les zones tampons du lieu d'enfouissement.

À la suite de la visite effectuée à Twin Bridges, le suivi de l'utilisation à des fins communautaires de la zone tampon du site de Saint-Nicéphore s'est poursuivi au sein du Comité. Au cours de l'année 2008, WM a donc tenté, en collaboration avec la population et le Comité de vigilance, de trouver une vocation ou plusieurs vocations communautaires à la zone tampon du site de Saint-Nicéphore. Après la publication de ce projet dans le bulletin de WM et dans le journal municipal, plusieurs organismes ont démontré un certain intérêt pour développer des projets dans la zone périphérique. À titre d'exemple, un projet de glace extérieure et d'autres de sentiers de vélo de montagne, de marche ou de ski de fond ont été proposés. Le Groupe Scout a également montré un intérêt pour le projet.

Les décisions quant au projet d'aménagement de la zone tampon reviennent à WM. L'entreprise veut toutefois mettre en œuvre un processus de consultation de la communauté pour informer sur les modalités du projet et analyser les différentes options qui s'offrent à elle. Le suivi de la consultation et de l'avancement des discussions quant à l'aménagement de la zone tampon du site seront des sujets traités lors des rencontres de l'année 2009 du Comité de vigilance.

WM a déjà présenté un projet lors de la dernière rencontre du Comité. Le projet d'implantation d'un CFER, en collaboration avec la Commission scolaire des Chênes, a été présenté dans ses grandes lignes. Le projet est toujours en cours d'élaboration mais devrait se concrétiser au cours de l'année 2009.

3.5 Le suivi des activités du site

Une part importante des sujets traités par le Comité de vigilance concerne le suivi et les demandes d'information spécifiques sur les activités de WM à Saint-Nicéphore. Au cours de l'année 2008, les dossiers suivants ont été abordés par le Comité de vigilance.

Conformité du site au nouveau REIMR

WM a effectué un bilan de la conformité de son site au Règlement sur l'élimination et l'incinération des matières résiduelles (REIMR). L'exposé expliquait au Comité les échéances en cours pour que les lieux d'enfouissement se conforment aux nouvelles exigences et fait état des grandes lignes de la réglementation. Les différents travaux entrepris au fil des ans afin de transformer le site de Saint-Nicéphore en lieu d'enfouissement technique ont ensuite été détaillés : mise en place d'une filière de pré traitement des eaux de lixiviation, aménagement d'un réseau actif de captage des biogaz, mise en place d'un programme de suivi des eaux souterraines (puits de surveillance), aménagement des nouvelles cellules d'enfouissement avec géosynthétiques. Les aménagements connexes à ces travaux ont également été expliqués.

Nuisances liées aux odeurs

Les odeurs ont été une problématique abondamment discutée lors des rencontres du Comité de vigilance surtout en raison des plaintes à ce sujet. Les différentes mesures ponctuelles et à long terme implantées par WM pour tenter de diminuer les nuisances liées aux odeurs ont toujours été partagées avec le Comité. Ainsi, l'enfouissement immédiat de voyages plus nauséabonds, le refus de certains chargements, l'acquisition d'une nouvelle torchère et les travaux réalisés sur le système de captage des biogaz sont au nombre des suivis effectués par WM.

Plusieurs mesures sont prévues en 2009 quant au système de captage des biogaz et la gestion des odeurs. Le suivi du Comité devra donc s'attarder aux travaux d'aménagement de nouveaux puits de captage et au déplacement de la torchère.

Activité « portes ouvertes »

Le 14 septembre 2008, une journée « portes ouvertes » a eu lieu au site d'enfouissement. Une affiche expliquant la composition, le mandat et les rôles du Comité de vigilance y était alors exposée. Plus de 150 personnes ont participé à cette journée.

4. RÉSULTATS DES ACTIVITÉS DU COMITÉ DE VIGILANCE

Le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore conclut sa deuxième année d'activités régulières. Il informe les citoyens et les organismes locaux de ses activités, notamment par les comptes-rendus de réunions disponibles dans les bureaux de la MRC et de la Ville de Drummondville.

Les activités du Comité ne se limitent pas aux réunions courantes, puisque les membres participent aussi à des événements, étudient les rapports et les présentations qui leur sont remis, effectuent des visites du site, se documentent sur les dossiers sensibles et continuent de surveiller régulièrement les activités du site et leurs impacts.

Du bilan de l'année 2008, le Comité a vu aboutir ses efforts dans différents dossiers, tel que le programme d'inventaire quantitatif des puits privés et publics à proximité du site.

Priorités pour 2009

Pour 2009, les priorités de travail concernent des sujets récurrents, notamment les nuisances causées par les activités du site. Les dossiers à suivre pour la prochaine année sont les suivants :

- Les impacts environnementaux (qualité de l'eau (résultats de l'échantillonnage des puits) et traitement du lixiviat, qualité de l'air et traitement des biogaz, etc.);
- Les nuisances
- L'aménagement de la zone tampon du site à des fins communautaires et la consultation de la population (incluant le projet de CFER)

D'autres sujets, dont les nouvelles constructions ou les travaux d'aménagement du site (ex. : forage) et l'utilisation des biogaz à des fins énergétiques seront aussi à l'ordre du jour des rencontres pour l'année 2009.